COMMUNIQUÉ DE PRESSE



L'information ci-jointe constitue une information réglementée au sens de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé et constitue une information privilégiée au sens de la réglementation sur les abus de marché.

Paré pour croître sur le marché belge et générer une valeur attrayante pour les actionnaires en 2019 et au-delà

Bruxelles, 5 décembre 2018 – Telenet Group Holding SA (« Telenet » ou la « Société ») (Euronext Bruxelles: TNET) accueille aujourd'hui un Capital Markets Day à Londres. L'événement comporte une série de présentations par des membres de la haute direction de Telenet. Ceux-ci détailleront les générateurs de valeur stratégiques pour l'avenir et les perspectives financières à moyen terme et feront le point sur l'allocation de capital et le cadre de rémunération des actionnaires proposés. Tous les détails de l'événement – y compris un lien vers le webcast en direct – figurent sur le site web « Relations investisseurs » de Telenet.

Telenet est en bonne voie pour réaliser son ambitieux plan 2015-2018 avec un TCAC¹ d'EBITDA ajusté sur une base remaniée de 6-7 % sur la période 2015-2018. Cette amélioration par rapport à la prévision initiale, à savoir un TCAC d'EBITDA ajusté de 5-7 % sur une base remaniée, a été rendue possible par la réalisation des objectifs en matière de synergie, la quasi-totalité des économies liées aux MVNO étant déjà acquises fin 2018. En outre, Telenet a continué à appliquer une stricte maîtrise des coûts, avec une focalisation permanente sur le levier opérationnel.

Au cours des trois dernières années, Telenet a investi au total quelque 2,0 milliards d'euros dans son réseau fixe et son réseau mobile², ses produits et ses clients afin de consolider son leadership en matière de réseau convergent sur le marché belge. Telenet a aussi commencé avec succès à exploiter le potentiel des solutions professionnelles, tout en continuant à se focaliser sur le divertissement connecté convergent afin que les clients puissent profiter au mieux de leur mode de vie numérique.

DÉTERMINÉ À GÉNÉRER UNE CROISSANCE RENTABLE ET DURABLE, VISANT UN SOLIDE TCAC DE FLUX DE TRÉSORERIE OPÉRATIONNEL DISPONIBLE³ DE 6,5-8,0 % SUR LA PÉRIODE 2018-2021

Les pierres angulaires de la stratégie de Telenet pour les trois prochaines années constituent un prolongement du précédent plan stratégique. Après avoir mis à niveau environ 95 % des nœuds de son réseau HFC et avoir entièrement achevé la modernisation du réseau mobile acquis, Telenet sera bientôt en mesure de fournir des vitesses de téléchargement d'au moins 1 Gbps, avec en outre un réseau mobile de pointe dans toute la Belgique. Dans un contexte de croissance continue du trafic de données, fixes comme mobiles, Telenet est assuré de pouvoir soutenir une intensité de capital plus réduite dans les trois prochaines années, tout en restant à la pointe de l'innovation dans le paysage belge des télécoms.

Durant les trois dernières années, Telenet a encore renforcé les fondements de sa croissance sur le marché des entreprises grâce à l'acquisition de SFR Belux et de l'intégrateur ICT local Nextel. Ces acquisitions soutiendront la croissance future, en étendant l'offre à des services ICT connexes à haute valeur ajoutée et en répondant à la demande croissante des clients pour des solutions « one-stop-shop ».

¹ TCAC : Taux de croissance annuel composé

² Ceci n'inclut pas la comptabilisation des droits de diffusion pour le football et des licences pour le spectre mobile.

³ Le flux de trésorerie opérationnel disponible (Operating Free Cash Flow ou 'OFCF') est défini comme étant l'EBITDA ajusté (Adjusted EBITDA) moins les dépenses d'investissement à imputer, comme indiqué dans le rapport financier consolidé de la Société. Les dépenses d'investissement à imputer n'incluent pas la comptabilisation des droits de diffusion pour le football et des licences pour le spectre mobile.

Dans le marché résidentiel, Telenet cherche à s'appuyer sur ses marques fortes et son expérience client remarquable. Telenet s'est constitué un positionnement unique dans le divertissement connecté convergent et la Société vise à créer plus de valeur client pour l'ensemble de sa clientèle. Dans le cadre du plan triennal, Telenet veut intensifier la pénétration dans la zone de couverture SFR acquise par la Société, tout en tirant parti des données et du numérique pour entrer en contact de manière totalement personnalisée avec le client.

Enfin, Telenet vise à améliorer encore l'expérience client en simplifiant la manière – toujours plus numérique – dont les clients interagissent avec Telenet. Ces initiatives, alliées à une simplification drastique de l'infrastructure IT de Telenet ainsi qu'à une simplification du modèle opérationnel, devraient générer, d'ici 2021, des économies substantielles allant jusque 15 % dans l'IT et les services aux clients résidentiels. Ces réductions de coûts seront en partie réinvesties pour accélérer la croissance en 2020 et 2021.

Au cours des trois dernières années, Telenet a prouvé sa capacité à convertir un chiffre d'affaires stable et équilibré en une solide croissance de l'EBITDA ajusté et des flux de trésorerie disponibles ajustés. Telenet vise à générer une croissance rentable et durable au cours de la période 2018-2021, avec pour objectif un TCAC de flux de trésorerie opérationnel ajusté de 6,5 à 8,0 % sur cette période (à l'exclusion de la comptabilisation des droits de diffusion du football et des licences du spectre mobile et de l'impact de l'IFRS 16, applicable à compter du 1^{er} janvier 2019).

Telenet ne fournira des objectifs financiers détaillés qu'à la mi-février 2019, à l'occasion de la publication de ses résultats annuels de l'exercice 2018, mais il apparaît que la croissance tant du chiffre d'affaires que de l'EBITDA ajusté⁴ sera impactée, en 2019, par la perte du contrat MVNO avec MEDIALAAN et par des pressions régulatoires continues. Par ailleurs, Telenet a l'intention de réinvestir une partie des synergies de coûts provenant de l'amélioration des processus et des initiatives numériques en vue d'accélérer la croissance en 2020 et 2021. Dans le même temps, les flux de trésorerie opérationnels devraient être substantiels dans la mesure où Telenet renouera avec un niveau d'investissement plus soutenable, visant un niveau d'investissement de 20 % en 2019.

LE PLAN TRIENNAL DE TELENET REPOSE SUR UNE POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DE L'ACTIONNAIRE ATTRAYANTE

En 2018, Telenet a respecté scrupuleusement son calendrier de rémunération des actionnaires, avec 784,0 millions d'euros payés aux actionnaires depuis la fin du mois de juin 2018. En plus du paiement d'un dividende brut extraordinaire de 600,0 millions d'euros en octobre 2018, la Société a racheté près de 4,1 millions d'actions pour un montant total de 184,0 millions d'euros dans le cadre de son Programme de rachat d'actions 2018bis de 300,0 millions d'euros. Le ratio d'endettement net total sur une base pro forma de la Société –reflétant l'impact du paiement du dividende d'octobre – atteignait ainsi 4,0x fin septembre 2018, ce qui représente le point médian du cadre d'endettement net total de Telenet.

Comme indiqué en février 2018, le conseil d'administration reste attaché à une politique de gestion de bilan active en maintenant le ratio dette nette totale⁴/EBITDA ajusté⁴ dans une fourchette de 3,5x à 4,5x.

En l'absence d'acquisitions majeures et/ou de changements significatifs au niveau de l'activité ou du cadre régulatoire de Telenet, la Société entend rester proche du point médian de 4,0x en maintenant un niveau attrayant et soutenable de rémunération de l'actionnariat dans le futur.

⁴ A l'exclusion de l'impact de l'IFRS 16, applicable à compter du 1er janvier 2019.

⁵ Dépenses d'investissement à imputer par rapport au chiffre d'affaires, à l'exclusion de la comptabilisation des droits de diffusion pour le football et des licences pour le spectre mobile.

Dans le cadre de la politique d'allocation de capital de Telenet, la Société vise à distribuer aux actionnaires entre 50 % et 70 % de ses flux de trésorerie disponibles ajustés de l'année précédente via les dividendes (annuels ou autres). Dans les limites du cadre d'endettement net total et en l'absence des différents facteurs mentionnés ci-dessus, il peut être envisagé d'utiliser la partie restante des flux de trésorerie disponibles ajustés de Telenet pour des rachats d'actions supplémentaires, des dividendes extraordinaires, une réduction de la dette, des acquisitions ou une combinaison de ces affectations.

Le conseil d'administration estime que le niveau d'endettement et le cadre de rémunération des actionnaires proposés assurent un équilibre optimal entre (i) la flexibilité financière nécessaire pour saisir les opportunités de croissance tant internes qu'externes, (ii) une rémunération attrayante et soutenable pour les actionnaires comme indiqué ci-avant et (iii) un accès flexible aux marchés de capitaux.

Au premier semestre 2019, Telenet continuera à effectuer des rachats d'actions dans le cadre de son Programme de rachat d'actions 2018bis, lequel présente une capacité disponible résiduelle de 116,0 millions d'euros. En avril 2019, lors de l'assemblée générale extraordinaire, Telenet demandera aux actionnaires de lui accorder, pour une nouvelle période de cinq ans, l'autorisation de racheter jusqu'à 20 % de ses actions en circulation. Au 4º trimestre 2019, Telenet prévoit de payer un dividende intérimaire, sous réserve des conditions financières et de marché, en l'absence d'acquisitions majeures et/ou de changements significatifs au niveau de l'activité ou du cadre régulatoire de Telenet et sous réserve du respect de l'objectif susmentionné consistant à rester proche du point médian du cadre d'endettement net total, à savoir 4,0x.

Contacts

Presse et médias :

Aspects juridiques :

Relations avec les <u>rob.goyens@telenetgroup.be</u> +32 15 333 054 investisseurs :

bart.boone@telenegroup.be +32 15 333 699

dennis.dendas@telenetgroup.be +32 15 332 142
stefan.coenjaerts@telenetgroup.be +32 15 335 006
bart.van.sprundel@telenetgroup.be +32 15 333 495

À propos de Telenet – En tant que fournisseur belge de services de divertissement et de télécommunications, Telenet Group est constamment à la recherche de l'excellence pour ses clients dans le monde numérique. Sous la marque Telenet, l'entreprise fournit des services de télévision numérique, d'Internet à haut débit et de téléphonie fixe et mobile, destinés au segment résidentiel en Flandre et à Bruxelles. Telenet Group offre également des services de téléphonie mobile sous la marque BASE à l'échelle de la Belgique. Le département Telenet Business propose quant à lui des solutions de connectivité, d'hébergement et de sécurité aux marchés professionnels belge et luxembourgeois. Plus de 3.000 collaborateurs ont un objectif commun : rendre la vie et le travail plus faciles et plus agréables. Telenet Group fait partie de Telenet Group Holding SA et est coté sur Euronext Bruxelles sous le symbole boursier TNET. Pour plus d'informations, visitez www.telenet.be. Telenet est détenu à 58 % par Liberty Global, leader mondial en matière de télévision et d'Internet haut débit, qui investit, innove et mobilise des personnes dans plus de 10 pays en Europe afin de tirer le meilleur parti de la révolution numérique.

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues sur son site http://www.telenet.be. D'autres informations relatives aux données opérationnelles et financières figurant dans le présent document peuvent être téléchargées dans la partie du site destinée aux investisseurs. Le rapport annuel consolidé 2017 de Telenet ainsi que les états financiers consolidés résumés non audités et des présentations liées aux résultats financiers pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2018 sont disponibles dans la partie du site de Telenet destinée aux investisseurs (http://investors.telenet.be).

Ce document a été autorisé à la publication le 5 décembre 2018 à 7 h 30, heure de Bruxelles.

6 Il faut entendre par 'Adjusted Free Cash Flow' le flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles poursuivies de la Société, plus (i) les paiements en numéraire de dépenses de tiers directement liées aux acquisitions et désinvestissements réussis ou non et (ii) les coûts financés par un tiers, moins (i) les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles des activités opérationnelles poursuivies de la Société, (ii) les remboursements en capital sur les engagements au titre du crédit fournisseurs, (iii) les remboursements en capital sur les contrats de location-financement (à l'exception des contrats liés au réseau qui ont été repris à la suite d'acquisitions), (iv) les remboursements en capital sur les contrats de location supplémentaires liés aux réseaux suite à une acquisition et (v) les remboursements en capital sur les licences du spectre mobile, tels que repris, dans chaque cas, dans le tableau des flux de trésorerie consolidé de la Société.